



Le Journal Paysan du Sahel



Les Sahéliens peuvent nourrir le Sahel

Bulletin d'information trimestriel de AMASSA / Afrique Verte Mali

N°008 du 30 Septembre 2005

Editorial

Dans ce numéro :

- Editorial.....1
- Situation alimentaire du pays.....2
- Interview Mamadou GOÏTA, AMASSA.....4
- Tout sur les produits transformés à base de céréales.....5
- Activités réseau / Info générales.....6
- Activités locales.....7

Entré dans sa phase active le 04 mai 2005 par la mise en place du comité de pilotage, le processus d'autonomisation d'Afrique Verte est désormais une réalité. Ainsi, le 09 juillet 2005 restera une date historique dans la vie de l'association. En effet, cette journée a vu la création de l'association nationale AMASSA / Afrique

Verte Mali (Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires) en présence des membres fondateurs et sous la co-présidence de Jean Jacques COURTANT, président du CA d'Afrique Verte, et de Fousseini DIALLO du Ministère de l'Administration Territoriale et des collectivités locales.

Cette réforme institutionnelle va ainsi permettre à la société civile malienne de s'approprier l'outil développé par Afrique Verte au Sahel.

A ses consœurs APROSSA BF / Afrique Verte Burkina et AcSSA Niger / Afrique Verte Niger, AMASSA / Afrique Verte Mali souhaite la bienvenue. Elle adhère et partage les principes de la CHARTE d'AFRIQUE VERTE INTERNATIONAL et s'engage dans la dynamique de consolidation des relations professionnelles franches, positives et fructueuses. C'est à ce niveau qu'il nous faut véritablement travailler, consolider le passé commun afin de construire l'avenir, ensemble, dans la poursuite de notre idéal de sécurité et de souveraineté alimentaires au bénéfice des populations sahéliennes en général et maliennes en particulier. La réforme est plutôt une modification de la pyramide de la hiérarchie et un transfert progressif de responsabilités opérationnelles.

Alors nous devons tous nous engager et nous investir dans cette nouvelle situation à la hauteur de l'espoir et de l'engouement que les autorités maliennes et les acteurs céréaliers ont manifesté lors de l'assemblée constitutive.

La parution du bulletin « Paysan du Sahel » est la première de l'ère AMASSA ; les prochaines seront rythmées par la vie de la nouvelle association. Le bulletin gardera bien entendu une large place à la diffusion d'informations pertinentes en matière de sécurité alimentaire et de promotion des céréales et produits céréaliers locaux.

Yacouba BALLO

Situation alimentaire dans le pays

Traditionnellement, la soudure tire vers sa fin en cette période de septembre-octobre. La soudure 2005 aura été particulièrement longue et éprouvante pour les populations à revenus faibles ou modestes. En effet, la hausse ou le relèvement des prix des céréales a commencé depuis décembre 2004 – février 2005, suite à des récoltes faibles ; la campagne agricole ayant été fortement affectée par l'invasion acridienne et l'insuffisance pluviométrique.

Selon le Groupe d'Analyse sur la Sécurité Alimentaire de la Cellule de Planification et de Statistique de l'Agriculture, la production céréalière du Mali, pour la campagne 2004-2005, estimée à 2.845.000 tonnes, est en baisse de 16% par rapport à la campagne 2003/2004. Le bilan céréalier dégageait un déficit brut de 625.650 tonnes, toutes céréales confondues, dont 414.670 tonnes de céréales sèches, base de l'alimentation.

En fonction de cette situation, le SAP, en février 2005, lors de sa réunion d'expertise de pronostic définitif sur la situation alimentaire 2004-2005, et après une analyse approfondie avait déjà identifié :

- ❖ 101 communes en difficultés alimentaires,
- ❖ 87 communes en difficultés économiques.

Ainsi il recommandait :

- ❖ des distributions gratuites de 20.993 tonnes de céréales,
- ❖ la poursuite et l'extension des ventes d'intervention de l'OPAM,
- ❖ la création de banques de céréales,
- ❖ des ventes d'aliment bétail à prix modéré,

- ❖ l'appui en semences,
- ❖ et la mise en œuvre ou la poursuite des opérations vivres contre travail ou contre formation.

Au cours de la campagne, les marchés céréaliers ont été caractérisés par un approvisionnement certes moyen et par la poursuite des hausses de prix malgré les interventions (distributions, extension des ventes à prix modérés, créations de banques de céréales et les mesures d'allégement fiscal par la suspension de taxes à l'importation des céréales). D'une manière générale, la hausse des prix qui a commencé dès le début de la campagne de commercialisation s'est poursuivie jusqu'aujourd'hui. Dès mai 2005, les prix des céréales avaient déjà dépassé leur niveau maximum de 2002/2003. Mais la baisse de la production explique-t-elle seule la hausse des prix ? Certes non, outre la faiblesse de l'offre locale (production, reports de stocks et importations), d'autres facteurs peuvent être cités notamment le renchérissement du coût des hydrocarbures et du transport, les retentions « sécuritaires » ou « spéculatives » de céréales et l'intégration sous-régionale. Ceci se comprend aisément quand on sait que le prix est le principal facteur déterminant le sens du flux des échanges céréaliers. C'est ainsi que les niveaux de prix du Mali ont été tirés vers le haut par les exportations de céréales maliennes vers les pays frontaliers (voir le reflet www.oma.gov.ml).

Face à l'ampleur de la situation, des actions de renforcement de la sécurité alimentaire ont été menées aussi bien par le Gouvernement que par les partenaires.

Elles ont eu le mérite d'éviter l'aggravation de la situation qui aurait pu atteindre sans cela des proportions catastrophiques. Le dispositif de sécurité alimentaire à travers le Stock National de Sécurité a été mis à rude épreuve. En effet, avec un stock physique de 35.000 tonnes de céréales sèches et un minimum requis de 10.000 tonnes, il ne restait que 3.218,7 tonnes à mi-septembre 2005 !!

En cette fin septembre, le tableau ci-dessous donne un bilan des actions entreprises pour atténuer les difficultés alimentaires des populations au cours de cette campagne 2004/2005. Ce bilan n'est certes pas exhaustif mais il récapitule les informations que nous avons pu rassembler.

Intervenants	DAG	VPM	VCT - VCF	BC	Total Vivres	A bétail subv	Semences			unité en tonne	
							c. sèches	paddy	Maraî-Chères	Autres (détaxe import céréales)	Total général
CSA - PRMC	31.700	14.759	46	3 400	49.905	10.000			27	210.000	269.932
AAA	568	2.00	142		2.710						2.710
PAM			3.900		3.900						3.900
CRS	150				150		340				580
OXFAM			2.200		2.200	346		33			2.579
ACF			160		160						160
V. Mondiale	46				46						46
OISI	150				150						150
VESOS	90				90	25	16				131
Semos				46	46						46
Afrique Verte							103	14			117
Yag-tu	106				106						106
Intervida	3				3						3
SCF	250				250						250
APSM	30										
T Général	33.093	16.759	6.448	3.446	59.746	10.371	549	47	27	210.000	280.739

Source : SAP et enquêtes AV.

Compte tenu de l'ampleur de la situation, les actions de distributions alimentaires gratuites (DAG) représentent environ 12% des actions et 55% des vivres. L'Etat et son partenaire PRMC constituent à ce niveau le principal acteur avec environ 96% des distributions effectuées. L'opération d'importation de céréales sans TVA de 210.000 tonnes n'a pu obtenir les résultats escomptés surtout en terme de volume pour le maïs et de baisse de prix pour le riz.

Il est à noter que le CSA a non seulement entrepris des activités de collecte de fonds (organisation d'un concert humanitaire) mais qu'il a également bénéficié d'appuis matériels ou financiers de partenaires bilatéraux et multilatéraux. Parmi ceux-ci on peut citer :

- Les pays : France, Russie, Japon, Arabie Saoudite, Egypte, Algérie...
- Les organismes : FAO, PAM, PRMC, CEDEAO, FAGACE...
- Les associations humanitaires : Raoul Follereau, Croix Rouge...
- Les entreprises privées : SONATAM, Ikatel, Bristish and American Tobacco.

Outre les actions d'urgence, des actions de développement ont été menées, notamment des appuis en matière d'approvisionnement en semences et d'aménagement de périmètres. Ces actions vont se poursuivent dans l'objectif d'une sécurité alimentaire durable et pérenne.

**Interview de Mamadou GOÏTA,
premier Président AMASSA /
Afrique Verte Mali**

L'Assemblée constitutive de AMASSA / Afrique Verte Mali du 09 juillet 2005 a élu un CA de 13 membres et à sa tête un Président, M. Mamadou GOÏTA, pour un mandat de deux ans renouvelable une fois. Il a bien voulu nous donner une interview.

PS : Qui est Mamadou GOÏTA ?

MG : Je suis socio-économiste du développement et ingénieur en gestion des systèmes de formation. J'ai travaillé successivement avec l'UNICEF, le PNUD, Oxfam Solidarité Belgique et ACORD, bureau Afrique de l'Ouest. Actuellement je suis coordinateur au secrétariat du Forum Social Mondial Bamako 2006 et président du CA de AMASSA/Afrique Verte Mali.

PS : Quels sont les enseignements que vous tirez du processus d'autonomisation d'AV ?

MG : Le processus d'autonomisation déclenché par Afrique Verte a constitué pour nous, membres du Comité de Pilotage et pour l'ensemble de l'équipe de la coordination, une véritable école d'apprentissage, de partage et de solidarité. Après environ quinze mois de réflexions approfondies sur les différents aspects de l'autonomisation, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il est possible pour des Maliens et des Maliennes engagés de donner une vision claire à une organisation qui travaille sur des problématiques pertinentes mais sensibles, comme celles liées à la sécurité et à la souveraineté alimentaires.

Aujourd'hui, nous tirons une leçon : quand les idées de départ sont claires et que la répartition des tâches et des responsabilités est bien faite, il est possible d'aboutir à des résultats pertinents.

La deuxième leçon que nous pouvons tirer est la suivante : les enjeux du processus d'autonomisation doivent être bien clarifiés dès le départ entre les différents niveaux impliqués dans l'autonomisation. Dans notre cas de figure, il s'agissait d'Afrique Verte en France et du Comité de Pilotage du Mali qui accompagnait Afrique Verte Mali. En fait, les choses deviennent plus claires quand les enjeux sont partagés. L'autonomisation est une dynamique qui fait appel à des acteurs ayant souvent différentes perceptions liées à différentes sensibilités. Il faut les exposer pour en débattre. Ceci permet de trouver des consensus et de répondre à toutes les préoccupations majeures. Les non-dits sont donc ainsi pris en compte pour apaiser les tensions potentielles.

Une troisième leçon que je tire du processus, c'est l'impérieuse nécessité d'impliquer, voire de responsabiliser, l'équipe technique dans le processus, même si les décisions finales sont prises par le Comité de Pilotage en terme de choix des options. Nous avons bénéficié de l'accompagnement de l'équipe technique, non seulement pour partager la « mémoire institutionnelle », mais aussi pour échanger avec nous sur les options à prendre en compte dans l'un ou l'autre aspect.

Enfin, l'accompagnement (après adhésion bien sûr) de tous les partenaires de l'organisation est important pour enrichir le processus mais aussi pour la suite de la dynamique, c'est-à-dire après la création de la nouvelle structure.

PS : Quel appel avez-vous à lancer aux partenaires techniques et financiers actuels et potentiels, aux bénéficiaires et aux salariés ?

MG : Je lance au nom de tous les membres du CA de AMASSA/Afrique Verte Mali en général et au nom de tous les membres de l'organisation, un appel à tous les partenaires techniques et financiers, qu'ils aient déjà accompagné ou non des initiatives d'Afrique Verte dans le passé, à nous soutenir pour que la nouvelle organisation puisse contribuer à la consolidation des acquis. Le travail ne fait que commencer. Il y a une nouvelle dynamique

organisationnelle et institutionnelle, mais la vision reste la même. Elle est consolidée avec de nouvelles perspectives et sans leur apport, nous serons dans une logique de « vœux » sans « action ». Il faut donc nous aider à mieux agir.

Pour les bénéficiaires, ils doivent savoir que la philosophie de AMASSA relative à la sécurité alimentaire est celle d'Afrique Verte. C'est pour cette raison que nous avons voulu associer ce nom à AMASSA. C'est pour dire qu'ils doivent continuer à nous faire confiance pour les accompagner. AMASSA est d'abord leur organisation. Chacun et chacune doivent se sentir concernés. Il faut donc s'impliquer dans l'amélioration du travail fait quotidiennement par l'équipe et par le CA.

Pour les salariés je tiens à les rassurer. Un changement institutionnel n'est jamais facile. Il fait planer le doute et l'incertitude. Il ne faut pas se laisser aller à de tels sentiments. C'est parce que nous avons aimé ce qu'ils ont fait que nous nous sommes tous et toutes engagés à accompagner l'organisation. L'expertise avérée des membres de l'équipe doit se poursuivre et se consolider. Ils doivent nous faire confiance mais aussi se dire que nous sommes capables de consolider cette organisation en tant que Maliens et Maliennes et que c'est seulement à travers les faits que les partenaires nous feront confiance. Ils constituent la cheville ouvrière de l'organisation et leur engagement est capital pour notre réussite commune.

Tout sur les produits transformés à base de céréales locales

***Vous voulez aider les femmes à promouvoir
le secteur des produits transformés agroalimentaires ?***

Vous aimez les produits transformés agroalimentaires à base de céréales locales ?

***Vous voulez en savoir plus sur les qualités organoleptiques,
nutritionnelles et diététiques de ces produits ?***

***Vous voulez connaître des adresses intéressantes pour vos besoins
d'approvisionnement ?***

Et pour toute autre information complémentaire,

Adressez-vous à :

Adama Aïssa TALL

Responsable de la promotion des produits transformés – AMASSA / Afrique Verte Mali

Tél : 00(223)221 97 60/ 221 57 79 / 221 57 69 ou Tél/fax : 00(223) 221 34 11

Mobile : (00223) 641 18 74

E-mail : afriqueverte@afribone.net.ml

Site : www.afriqueverte.org

Ou à :

Mme Diallo Mariam

Présidente de la Coordination des transformatrices du District de Bamako

Mobile : 00 (223) 644 45 00

• *Atelier de présentation des outils de capitalisation et d'information*

Le 19 mai 2005, Afrique Verte a procédé dans la salle de conférence de la dette publique à Bamako, à la présentation des outils de capitalisation et d'information. Afrique Verte avait mis en place deux cellules spécialisées (une cellule capitalisation au Mali et une cellule information au Niger) dans le cadre de son programme « Amélioration de la sécurité alimentaire au Mali et au Niger par la structuration des organisations paysannes et la commercialisation » cofinancé par la Commission Européenne. Les deux cellules ont produit des outils dont des manuels d'information et d'orientation, pour l'importation et l'exportation des

céréales, des manuels d'information sur le transport des céréales, des livrets sur les unités de mesures locales, des fiches techniques sur la conservation des produits transformés et sur la commercialisation des céréales locales... susceptibles d'améliorer les stratégies commerciales des acteurs.

Les partenaires techniques et financiers comme CSA, LTA, DRAMR, ANSSA, CECI Canada, Winrock International, ACF, AFE, RADSA, les représentants des organisations paysannes comme l'AOPP et les associations féminines de transformatrices de céréales de Bamako ont participé à l'atelier.

• *Conception et production de livrets pédagogiques pour les OP*

Du 24 février au 3 mars 2005, les trois responsables formation des antennes du Mali, Niger et Burkina se sont rencontrés à Ouagadougou, avec le responsable capitalisation, en vue de concevoir cinq livrets pédagogiques, portant :

- La structuration coopérative.
- Les techniques de commercialisation des céréales.
- La gestion comptabilité.

- Les techniques de stockage et de conservation des céréales.
- Les procédures d'accès aux crédits.

Le mois de juillet a été mis à profit pour l'édition des livrets. Au Mali les livrets sont traduits en Bamanan et en Songhraï et au Niger, ils sont traduits en Djerma et Haoussa.

• *Mission du gestionnaire comptable au siège AV à Paris*

Le gestionnaire AV Mali a effectué du 23 au 29 août 2005 une mission dans les locaux du Siège Afrique Verte Paris.

Il s'agissait de faire le point sur la tenue de la comptabilité par Afrique Verte Mali et la procédure de transfert des projets.

Au cours de cette mission les travaux ont essentiellement porté sur :

1. la comptabilité générale - procédure de contrôle interne / révision comptable.
2. la comptabilité analytique / budget / compte-rendu financier.
3. la nouvelle structure nationale AMASSA. A ce niveau, l'examen a porté sur les projets transférables à partir de 2006 : Fondation Stromme à Bamako et

Misereor Allemagne dans la région de Sikasso. Des réflexions ont été menées sur la négociation des projets par AMASSA, le transfert définitif du matériel et du personnel de projet, les conditions d'hébergement des projets transférés dans les locaux d'AV et les conventions à passer entre les deux associations.

S'agissant de AMASSA, une hypothèse de budget prévisionnel 2006 a été dégagée, ainsi que le cadre budgétaire et l'organisation comptable.

Enfin, la mission a permis de faire un travail de révision des principes et obligations en matière de plan comptable et de l'élaboration des bulletins de paye.

A l'issue de cette mission, le gestionnaire a fortement apprécié le travail réalisé qui

lui permettra d'améliorer la qualité des prestations.

- *Mise place du système de suivi d'impacts*

Au stade actuel de son évolution, Afrique Verte a perçu la nécessité de disposer d'informations sur les changements provoqués par ses interventions.

L'objectif du suivi évaluation est de permettre aux organes d'Afrique Verte, à l'équipe de mise en œuvre et aux bénéficiaires des prestations, de disposer d'outils fiables pour apprécier les impacts de l'intervention sur les conditions de vie des bénéficiaires (amélioration de la sécurité alimentaire dans les zones d'intervention et amélioration des revenus).

Dans chacune des antennes, un consultant fut sollicité en 2004, pour

élaborer et proposer une grille d'indicateurs d'impacts des activités de l'ONG.

Après concertation, AV Niger est devenu le point focal pour la mise en place des outils de suivi - évaluation des activités de l'ONG dans la sous-région. La mission consistait alors à mettre sur pied une grille d'indicateurs d'impact adaptés au trois pays d'intervention, ainsi qu'un guide d'analyse de ladite grille. Après avoir retenu une première liste d'indicateurs, la chargée de mission a rencontré les trois équipes. Un atelier de validation est prévu les 3 et 4 octobre 2005 à Niamey (Niger), pour finaliser les outils.

- *Comité technique de suivi du plan triennal cofinancé par le Conseil Régional du Nord Pas de Calais en région de Kayes*

Le 26 septembre 2005, s'est tenu dans les locaux de l'Assemblée Régionale de Kayes, le premier comité technique de suivi du plan triennal 2005-2007, cofinancé par le Conseil régional du Nord Pas de Calais. Afrique Verte a présenté au cours de la rencontre les activités réalisées durant le premier semestre 2005

en présence des différents partenaires techniques et financiers d'Afrique Verte en région de Kayes. La rencontre a permis aux participants de partager en temps réel les informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'une part et faire des suggestions d'amélioration d'autre part.

- *Renouvellement de mandat à l'APCAM :*

Le processus électoral conduit du 21 mai au 15 juillet 2005 sur l'ensemble du territoire au sein des organisations paysannes a abouti à l'installation d'une nouvelle direction à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (APCAM).

Nos vœux accompagnent cette nouvelle équipe.

Elue pour un mandat de 5 ans, cette équipe est dirigée par Bakary TOGOLA.